



LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Téléphone 04.74.70.04.83

Site mairie : www.saintgenislargentiere.fr / courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026

Vendredi 11 septembre deux mille vingt six, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire : André BASTION.

Membres présents : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Laurent CHABAUD, Cindy GUIOTTO, Joseph VOLAY, Annick MOREL, Joachim BOURBON, Florence MARINIER, Florian GIRAUD, Léa POULMANE, Roland DESCHAMPS.

Membres excusés : Catherine DUGELAY, Sylviane FAYOT.

Procurations : Catherine DUGELAY à Florence MARINIER, Sylviane FAYOT à Sandrine DRIVON.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Bilan 2025-2026 de la cantine scolaire.
2. SIEMLY : approbation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
3. Présentation du bilan 2025 des interventions des pompiers.
4. Subvention exceptionnelle en faveur des communes sinistrées par les incendies.
5. Projets et travaux en cours.
6. Compte rendu des commissions.
7. Informations et questions diverses.

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une triste nouvelle en annonçant le décès de Madame Marie MURIGNEUX, doyenne de la commune, décédée à l'âge de 103 ans.

Il est ensuite procédé à la validation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2026. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1. Bilan 2025-2026 de la cantine scolaire.

Les membres de l'association ont été reçus en mairie afin de faire le bilan financier de l'année scolaire écoulée. Le repas est vendu 4.40 € aux familles, 5772 repas ont été servis contre 5021 l'an passé. Le coût de revient d'un repas pour cette année est de 9.42 €. Il est convenu avec l'association de la cantine d'un versement de 8 000 € à la mairie (délibération 49.2026).

2. SIEMLY : approbation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le rapport annuel 2025 est présenté aux élus. A noter : l'augmentation des volumes produits, la baisse des volumes « vente en gros » mais l'augmentation des volumes vendus aux abonnés, baisse du rendement de 74.33 % en 2024 à 72.6 % en 2025... le document est consultable en mairie.

3. Présentation du bilan 2025 des interventions des pompiers.

27 pompiers sont présents sur la caserne de Ste Foy, dont 9 femmes, + 12 jeunes sapeurs pompiers. Sur la commune, 40 sorties ont été comptabilisées, contre 39 l'année dernière. Une visite de la caserne sera proposée aux élus en début d'année.

4. Subvention exceptionnelle en faveur des communes sinistrées par les incendies.

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, environnementale et économique. Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune contribue à soutenir les communes impactées dans la mesure de ces capacités, par un don d'un montant de 1 000 € à l'Association des maires de France AMF Aides sinistrés, à qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées (délibération 50.2026).

5. Projets et travaux en cours.

- Le marché public pour le projet d'extension de la mairie avec la création de places de stationnement « rue de l'église » devrait être publié en fin d'année. Le SYDER va commencer les travaux d'enfouissement des lignes électriques en octobre, les propriétaires concernés ont été contactés. Le permis de construire va être déposé prochainement.
- Les travaux de voiries sont terminés : « chemin du Ferouillet » et « chemin de Rossand ».
- Plusieurs élus ont visité des « pumptrack » pour se rendre compte des différentes possibilités proposées (enrobé, modules bois ou métal). Les élus valident un projet sous forme de « modules en métal » qui seront installés sur l'espace du skate park. Pour ce projet, une subvention de 40 % peut être accordée par la Région, le conseil valide le dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du dispositif « bonus Ruralité » (délibération 51.2026). Il est demandé d'installer des panneaux interdisant les trottinettes électriques et les 2 roues dans l'enceinte des jeux.
- Après quelques péripéties, les nouveaux mâts du terrain en gore fonctionnent.

6. Compte rendu des commissions.

- *Ecole* : 65 enfants ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre : 19 pour les petites et moyennes sections avec Romain PONCET, 25 pour les grandes sections, CP, CE1 avec Christine KEDZIA et 21 CE2, CM1, CM2 avec Carine BRUNO.
- *Affaires sociales et personnes âgées* : des membres de l'association « à votre écoute » sont venus présenter leur structure. Le repas des seniors aura lieu le 12 décembre à la salle des fêtes, environ 115 colis seront préparés. Les invitations seront distribuées avec la lettre du mois d'octobre.

- *Médiathèque* : les horaires adaptés pour le mois d'août ont été appréciés et seront reconduits l'été prochain, les bénévoles qui ont assurés ces permanences sont chaleureusement remerciés. Deux après-midi jeux de société seront organisés avec le conseil municipal enfants. Plusieurs animations seront proposées tout au long de l'année.
- *Assainissement - CCMDL* : la commission a visité la station « pont Français » à St Symphorien sur Coise. 47 ouvrages sont présents sur les 32 communes de la CCMDL.
- *Fibre* : il est demandé à ORANGE d'avoir un contact privilégié pour les problèmes de raccordement. Le réseau cuivre s'arrêtera en 2029.
- *Solidarités – CCMDL* : présentations des CTPS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et de la MSS (Maison Sport Santé). Le bilan du bus France Services montre une fréquentation en dents de scie.

7. Informations et questions diverses.

- Le bar-restaurant va mettre en place les repas à partir du 21 septembre. Le commencement de l'activité est positif, Monsieur James ROSE propose aujourd'hui le Progrès et fait dépôt de pain.
- Une décision modificative du budget du lotissement St Roch est nécessaire afin de prendre en charge les frais bancaires liés à l'avenant 2, prolongeant le prêt en cours (délibération 52.2026).
- La participation aux frais de chauffage de la salle annexe cantine est renouvelée auprès du chœur Montgospel pour 150 € l'année (délibération 52.2026).
- Une convention pour l'occupation de la salle entrée village sera conclue avec Isabelle LOPEZ pour différents cours qu'elle propose, et une participation aux frais de chauffage sera demandée pour un montant de 360 € (délibération 54.2026)
- Les équipes des Brigades nature sont en train d'intervenir pour nettoyer les chemins communaux et autres espaces verts.
- Le groupement de commandes pour le marché des assurances ne sera pas finalisé. En effet, le cabinet en charge des études de besoin des communes, a conclu que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, il était plus intéressant de passer par des contrats de gré à gré. Un rendez-vous a été pris avec GROUPAMA pour avoir un devis.
- Les factures de gaz pour la « résidence du clocher » et pour les appartements « rue de la mairie » seront refacturées aux locataires (délibérations 55.2026 et 56.2026).
- La réunion avec les associations pour définir le calendrier des manifestations aura lieu le 26 octobre. Les associations se verront proposer de participer à l'organisation du 8 décembre. Le feu d'artifice de la vogue sera tiré à cette occasion.
- Le permis de construire pour la réhabilitation du centre médical de l'Argentière a été accepté, les travaux devraient débuter fin 2027.
- Les croix accidentées (la Valsonnière et Cottier) seront réparées après les travaux forestiers en cours, courant octobre ou novembre.
- La prochaine réunion aura lieu le 16 octobre à 20h30.

Document établi le 15 septembre 2026.

Le Maire,
Alexis BADOIL

